

RÈGLEMENT INTERCLUBS REGIONAL

Objectif : permettre aux clubs dont les effectifs sont moindres de participer à cette fête collective et de créer une première marche pour accéder aux niveaux supérieurs.

Application des règlements techniques des interclubs nationaux avec les précisions suivantes

PROGRAMME

- **Un club pourra présenter 1 athlète homme + 1 athlète femme**, pour chaque épreuve individuelle, 1 relais 4X100m hommes, 1 relais 4X100m femmes et 1relais 4x400m mixte. Le club aura la possibilité d'ajouter en course un ou une athlète supplémentaire avec un maximum de 5 hommes et 5 femmes sur l'ensemble du championnat.
- **La performance masculine et féminine sera retenue dans chaque épreuve + les 3 relais.**
- * **Epreuves** : celles des interclubs nationaux hommes et femmes sauf relais 4X400m qui est mixte.
- * Pour les épreuves ou il y a un athlète supplémentaire, seule la meilleure performance sera prise en compte, dans le respect de la réglementation interclub : une course et un concours ou à 2 concours par athlète.

Hommes – 18 épreuves individuelles + relais 4X100m

Epreuves individuelles : 100m - 200m - 400m - 800m – 1500m - 3000m – 3000 steeple - 110 haies - 400 haies - 5000m marche - Poids - Disque - Javelot - Marteau - Hauteur - Longueur – Triple saut - Perche.

Femmes– 17 épreuves individuelles + relais 4x100m.

Epreuves individuelles : 100m - 200m - 400m- 800m - 1500m - 3000m - 100 haies - 400 haies - 3000m marche - Poids - Disque - Javelot - Marteau - Hauteur - Longueur - Triple-saut - Perche.

Relais 4x400m mixte : 2 femmes+2 hommes (dans cet ordre).

POSSIBILITE DE PARTICIPATION

. Tous les athlètes participeront aux courses de haies avec les hauteurs de haies de leur catégorie. Le 3000m steeple (0,91m), ne sera pas autorisé pour les cadets. **Les masters sont considérés comme des seniors pour les haies et engins de lancers.**

. Tous les athlètes utiliseront les engins de lancers de leur catégorie (**Sauf masters**).

. Un athlète pourra participer à une course et un concours ou à 2 concours. Il pourra en outre prendre part à un seul relais, même s'il n'a fait aucune épreuve auparavant. Les clubs s'assureront que la programmation horaire leur permet les doubles participations, la règle des essais différés pouvant être appliquée.

Cotation : tous les classements s'effectueront à la Table Internationale IAAF (l'édition sera précisée chaque année, elle sera celle retenue dans Logica).

Total des cotations – 34 cotations : 31 individuelles et 3 relais

Qualification : les athlètes des catégories Masters, Seniors, U23, U20, U18, qualifiés au titre de leur club la veille du jour de la compétition y compris athlètes mutés et/ou étrangers (pas de limitation de nombre).

REGLEMENTS TECHNIQUES DES EPREUVES

Toutes les dispositions des règlements internationaux et des règlements nationaux de compétition seront appliquées avec les précisions suivantes :

*** Courses individuelles en couloir et relais**

En fonction des installations (6 ou 8 couloirs) et du nombre de participants (tes) une ou deux courses seront organisées pour les hommes et une ou deux courses pour les femmes.

*** Courses individuelles en ligne**

Il y aura une seule course pour les hommes et une seule course pour les femmes.

- **Marche** : il y aura une épreuve femmes et une épreuve hommes - sauf décision du Juge Arbitre motivée par le nombre de participants.
- **Lancers** : 4 essais pour chaque concurrent(e). Poids, Disque, Javelot, Marteau : les athlètes lanceront par catégorie, du plus léger au plus lourd.
- **Sauts de distances** : 4 essais pour chaque concurrent(e). Triple saut planche 7m, 9m, 11m en féminines, 9m, 11m, 13m en masculins.
- **Sauts avec barres** (Perche et Hauteur)

Perche 1^{ère} barre :

Féminines : 1m80 et montée de 20 en 20 cm jusqu'à 3m00 puis de 10 en 10cm

Masculins : 2m00 et montée de 20 en 20 cm jusqu'à 4m00 puis de 10 en 10 cm

Pour tout concours débutant à une hauteur inférieure, chaque concurrent(e) aura droit à une seule hauteur de barre de son choix, à condition qu'elle soit un multiple de 20cm et sous réserves des possibilités matérielles.

Hauteur 1^{ère} barre :

Féminines : 1m20 et montées de 10 en 10 cm jusqu'à 1m40 puis de 5 en 5cm

Masculins : 1m40 et montée de 10 en 10cm jusqu'à 1m60 puis de 5 en 5cm

Pour tout concours débutant à une hauteur inférieure, chaque concurrent(e) aura droit à une seule hauteur de barre de son choix, à condition qu'elle soit un multiple de 10cm et sous réserves des possibilités matérielles.

JURY : 4 officiels dont au minimum 2 juges.

Les officiels inscrit dans une épreuve de l'interclub doivent être remplacé durant toute la durée de leur absence par un licencié pouvant effectuer les mêmes opérations de jugement. Cela doit se faire en accord avec le directeur de réunion.